

E 7419

ASSEMBLÉE NATIONALE

TREIZIÈME LÉGISLATURE

SÉNAT

SESSION ORDINAIRE DE 2011-2012

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale
Le 14 juin 2012

Enregistré à la Présidence du Sénat
Le 14 juin 2012

TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION

PAR LE GOUVERNEMENT,

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT

Recommandation de la Banque centrale européenne du 1^{er} juin 2012 au Conseil de l'Union européenne concernant la désignation du commissaire aux comptes extérieur de la Banka Slovenije.

ECB/2012



**CONSEIL DE
L'UNION EUROPÉENNE**

**Bruxelles, le 7 juin 2012
(OR. en)**

10972/12

UEM 161

NOTE DE TRANSMISSION

Origine: M. Mario Draghi, Président de la Banque centrale européenne

Date de réception: 5 juin 2012

Destinataire: Monsieur Uwe CORSEPIUS, Secrétaire général du Conseil de l'Union européenne

Objet: Recommandation de la Banque centrale européenne du 1^{er} juin 2012 au Conseil de l'Union européenne concernant la désignation du commissaire aux comptes extérieur de la Banka Slovenije
(BCE/2012/9)

Les délégations trouveront ci-joint la Recommandation de la Banque centrale européenne (ECB/2012/9).

p.j. : ECB/2012/



BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE
EUROSYSTEME

RECOMMANDATION DE LA BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE

du 1^{er} juin 2012

**au Conseil de l'Union européenne concernant la désignation du commissaire aux comptes
extérieur de la Banka Slovenije**

(BCE/2012/9)

LE CONSEIL DES GOUVERNEURS DE LA BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE,

vu les statuts du Système européen de banques centrales et de la Banque centrale européenne, et notamment leur article 27.1,

considérant ce qui suit :

- (1) Les comptes de la Banque centrale européenne (BCE) et des banques centrales nationales sont vérifiés par des commissaires aux comptes extérieurs indépendants désignés sur recommandation du conseil des gouverneurs de la BCE et agréés par le Conseil de l'Union européenne.
- (2) Le mandat du commissaire aux comptes extérieur actuel de la Banka Slovenije arrivera à expiration après la vérification des comptes de l'exercice 2011. Il est donc nécessaire de désigner un commissaire aux comptes extérieur à compter de l'exercice 2012.
- (3) La Banka Slovenije a sélectionné Deloitte revizija d.o.o. en tant que commissaire aux comptes extérieur pour les exercices 2012 à 2014,

A ADOPTÉ LA PRÉSENTE RECOMMANDATION :

Il est recommandé de désigner Deloitte revizija d.o.o. en tant que commissaire aux comptes extérieur de la Banka Slovenije pour les exercices 2012 à 2014.

Fait à Francfort-sur-le-Main, le 1^{er} juin 2012.

Le président de la BCE

Mario DRAGHI